

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 11.01.2024

14 organisations du spectacle vivant présentent leur plan d'action commun pour une transformation du secteur



Nous, organisations professionnelles, fédérations et réseaux du spectacle vivant public et privé, toutes esthétiques et économies confondues, représentant 4000 structures, établissements, entreprises et artistes-auteur·ices, avons décidé d'une **coopération durable** pour mettre en œuvre plus efficacement la transformation écologique et penser ensemble les évolutions systémiques nécessaires.

Conformément à l'engagement pris début 2023, nous avons **construit et déployé ensemble une formation à destination des directions** de nos structures adhérentes, signe de notre volonté de sensibiliser massivement nos membres aux enjeux de la transformation écologique. Nous nous sommes également investis tout au long de l'année dans la **définition d'une stratégie commune pour accélérer la transformation du spectacle vivant**. Nous avons mobilisé le temps et les ressources nécessaires à ce travail coopératif, et avons impliqué nos salarié·e-s et adhérent·e-s dans 5 groupes thématiques.

Plutôt que de viser l'exhaustivité, nous avons choisi de nous concentrer sur des thématiques identifiées fin 2022 comme celles sur lesquelles nos organisations ont la capacité d'agir de façon conjointe : **Formation, Politiques culturelles et leurs financements, Travail et emploi, Informations et outils, et Mobilités**. Pour chaque thématique, nous avons identifié des engagements à concrétiser collectivement dès 2024, et des préconisations sur les travaux complémentaires à partager avec l'ensemble du secteur.

Notre proposition est désormais prête à être mise en commun, et surtout, mise en œuvre. Au-delà des nouveaux engagements que nous y prenons, ce plan d'action dynamique est conçu

pour être débattu et réévalué au fil des années, en fonction des avancées collectives et des ajustements dictés par la réalité des crises à venir.

Pour contribuer à la transformation écologique du secteur, **nous nous engageons** à :

- Recenser les formations existantes et les rendre plus visibles et accessibles
- Contribuer à rendre obligatoire la formation des directions des structures du spectacle vivant
- Recenser et analyser les pratiques d'éco-conditionnalité
- Tenir une position partagée sur les adaptations espérées des dispositifs de politiques publiques
- Mieux diffuser auprès de nos adhérent·e·s les informations adaptées à leurs défis de transition
- Encourager et accompagner nos adhérent·e·s à la mise en place de modalités contractuelles engagées
- Mutualiser des postes d'éco-conseiller·ère·s entre nos organisations
- Construire une position partagée en matière de mobilités culturelles

Et à continuer de pérenniser cette collaboration étroite entamée à la fin de l'année 2022 pour permettre la réalisation de ces engagements. Ce plan d'action donne lieu à un **dialogue continu entre nos organisations sur les défis écologiques**, créant ainsi les conditions d'une coopération qui pourra dépasser le cadre initié par ARVIVA pour irriguer d'autres espaces.

Une conférence de presse en présence des signataires se tiendra dans le cadre des BIS le 18 janvier 2023 à 9h au « Club de l'Atlantique » de la Cité des Congrès de Nantes, 5 Rue de Valmy, 44000 Nantes.

Signataires :

- **ASTP** – Association pour le soutien du théâtre privé
- **FEDELIMA** – Fédération des lieux de musiques actuelles
- **FEVIS** – Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés
- **Les Forces Musicales** - Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals lyriques
- **France Festivals** - Fédération française des festivals de musique et du spectacle vivant
- **Futurs Composés** – Réseau National de la Création Musicale
- **PRODISS** – Syndicat des Entrepreneurs du Spectacle Vivant Privé
- **PROFEDIM** – Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de musique
- **La Scène Indépendante** – Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
- **SMC** – Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine
- **SMA** – Syndicat des Musiques Actuelles
- **SNSP** – Syndicat National des Scènes Publiques
- **SYNAVI** – Syndicat National des Arts Vivants
- **ARVIVA – Arts vivants, Arts durables**

Contact presse : contact@arviva.org